

Rapport de fouille (sondage) de La Mouthe (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne)

Sophie A. de Beaune

► **To cite this version:**

Sophie A. de Beaune. Rapport de fouille (sondage) de La Mouthe (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne). [Rapport de recherche] Université Paris I Panthéon-Sorbonne. 1983, 27 p. halshs-03089437

HAL Id: halshs-03089437

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03089437>

Submitted on 28 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**RAPPORT DE FOUILLE (SONDAGE)
DE LA MOUTHE
(Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne)**

S. de Beaune

Octobre 1983

Centre de Recherches Préhistoriques - Institut d'Art et Archéologie
Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne

RESUME

La grotte de La Mouthe (Dordogne) représente non seulement un sanctuaire pariétal important mais aussi un habitat remarquable par sa durée d'occupation. Des vestiges datant du Moustérien, de l'Aurignacien, du Périgordien, du Solutréen, du Magdalénien, de l'Azilien et enfin, de l'âge du Bronze (?) ont en effet été reconnus dans la collection disséminée de E. Rivière. C'est la raison pour laquelle un sondage a été effectué devant cette grotte, zone intacte non touchée par les "fouilles" réalisées de 1896 à 1905 par E. Rivière.

L'étude du matériel recueilli dans les déblais de E. Rivière a confirmé la longue occupation de ce site. Surtout, une couche d'occupation moustérienne en place a été repérée sous ces déblais. Le très riche matériel lithique provenant de cette couche a permis de constater :

- qu'il s'agit de Moustérien de tradition acheuléenne, sans doute B ;
- que nous sommes dans un habitat, ce que démontre le très fort pourcentage d'outils et de pièces utilisées et brûlées ;
- qu'il s'agit aussi d'un atelier de débitage, le nombre impressionnant de nuclei, de pièces de débitage et d'enlèvements corticaux en faisant foi.

La méthode de fouille adoptée et les principaux résultats obtenus (stratigraphie, matériel lithique, faune) sont présentés. En annexe, sont figurés une carte de la région, différents plans et coupes et quelques outils.

La poursuite des fouilles de cet habitat présente un triple intérêt :

- Cet habitat moustérien est remarquable par la richesse, la densité et la qualité de son matériel ; il pourra faire l'objet d'une étude de la répartition au sol de ses vestiges en vue d'une interprétation paléolithologique de son occupation.
- La richesse des déblais de E. Rivière confirme que l'occupation de ce site a perduré tout au long du Paléolithique supérieur ; on peut espérer que l'élargissement de la fouille permettra de retrouver cette stratigraphie de longue durée en place.
- L'étude de l'occupation de l'avant de la grotte permettra peut-être de mettre celle-ci en relation avec la réalisation des oeuvres pariétales. Ceci constitue une nouvelle voie d'approche de l'art pariétal.

Le contexte archéologique des vallées de l'Isle et de la Vézère étant assez bien connus, il sera plus aisé de se consacrer à une étude plus directement paléo-ethnologique de ce site.

RAPPORT DE FOUILLE (SONDAGE)

DE LA MOUTHE

(Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne)

S. de Beaune-Romera

I. - Motif du sondage

La grotte de La Mouthe est surtout connue grâce à l'art pariétal qui y a été découvert. Il s'agit d'ailleurs d'un site prestigieux et historiquement important puisque sa découverte en 1894 a permis de mettre en évidence la datation paléolithique de l'art pariétal (l'entrée de la grotte était fermée par un dépôt préhistorique datant de la fin du Paléolithique supérieur et les peintures et gravures découvertes étaient nécessairement antérieures à la fermeture de la grotte).

Malgré l'imprécision des fouilles de E. Rivière (qui reconnut cependant quatre niveaux épais), l'étude du matériel lithique récolté révèle que le site a été occupé au Moustérien, au Périgordien ancien, à l'Aurignacien typique, au Périgordien supérieur (?), au Solutréen supérieur, au Magdalénien, au Magdalénien final ou Azilien, et enfin, au "Néolithique" (céramique et haches polies) (Roussot A., 1969-70). Les représentations pariétales ont été attribuées par H. Breuil à l'Aurignacien et au Périgordien pour les plus anciennes et au Magdalénien III et IV pour les plus élaborées (1952, p.293-303). Pour A. Leroi-Gourhan, les styles II, III et IV seraient représentés dans ce sanctuaire profond (1971, p.247, 261 et 295).

Or, si E. Rivière fouilla la première salle (nombreuses notes de 1896 à 1905, nous ne citons ici que les deux premières, Rivière E., 1896 et 1897), l'avant de la grotte n'a fait l'objet d'aucun travail. Il existait donc de fortes probabilités pour que cette zone renferme des niveaux en place et c'est la raison pour laquelle une campagne de sondages a été envisagée. La fouille de l'avant de la grotte présente donc un triple intérêt :

- étudier cette longue séquence stratigraphique et la comparer avec le contexte archéologique de la région environnante ;
- cette étude peut permettre éventuellement de mettre en relation la réalisation des peintures et gravures avec les occupations successives de l'avant de la grotte ;
- le contexte archéologique des vallées de l'Isle et de la Vézère ainsi que le support logistique de la région étant assez bien connus, il sera plus aisé de se consacrer plus directement à l'étude paléo-ethnologique de l'occupation de l'avant de la grotte.

Une campagne de sondages a donc été menée du 20 juillet au 4 août 1983 à laquelle ont participé Philippe Novel, Murielle Derkum, Michael Kalos, Ricardo Romera, Jacqueline Assémat et Michel Lamy.

II. - Méthodologie

1. - Choix de la zone étudiée

Deux sondages ont été réalisés et leur emplacement a été choisi en fonction de plusieurs critères :

- le sondage G-H/4-5, mesurant 1,50 m sur 2 m se trouve sur un des bords de l'abri mais n'en sort pas. Si la voûte était plus importante qu'actuellement au Paléolithique, cet emplacement devait se trouver dans la zone abritée. Il se situe à 4,50 m de la grotte et on peut donc raisonnablement supposer que, si cet endroit a été occupé, il n'a pas été trop bouleversé par les travaux de E. Rivière. De plus, ce sondage coupe une partie du talus correspondant aux déblais de E. Rivière. En cas de non occupation du site à cet endroit, le sondage ne serait pas inutile puisqu'il permettrait, au moins, de récupérer d'éventuels vestiges négligés par E. Rivière.
- le sondage G-H/13, mesurant 1,50 m sur 1 m est localisé dans le même axe perpendiculaire à l'abri que le précédent. Il en est beaucoup plus éloigné (13 m). Son emplacement a été choisi pour deux raisons : il correspond à la base du talus et peut permettre de juger si ce talus est constitué uniquement des déblais de E. Rivière ; il peut aussi nous renseigner sur l'étendue de l'occupation de l'avant de la grotte.

Le sondage G-H/4-5 a été surcreusé d'un sondage plus réduit (1,25 sur 0,30 m.) le long de la coupe sagittale pour atteindre rapidement la base de la couche moustérienne et repérer l'existence éventuelle de niveaux sous-jacents. Le manque de temps ne permettait pas, en effet, d'accélérer le décapage horizontal de tout le sondage, sous peine de commettre des omissions irréparables.

En plus de ces deux sondages, quelques sondages géologiques ont été réalisés à l'aide d'une tarière pédologique, notamment entre l'emplacement du sondage G-H/4-5 et le mur fermant la grotte.

2. - Méthodes de fouille

Un carroyage métrique a été définitivement installé dès le premier jour ; il tient compte de deux facteurs :

- d'une part, l'axe de référence a été choisi identique à celui qui a été établi par N. Aujoulat lors de la réalisation du plan de l'intérieur de la grotte en vue d'une corrélation entre les études effectuées à l'intérieur et à l'extérieur de la grotte ;
- d'autre part, les numérotations ont été fixées de façon à ce que le point A0 se trouve à une extrémité de l'abri, ceci pour éviter, dans la mesure du possible, les numéros négatifs et les lettres affublées de "primes" au cas où la fouille serait élargie lors des prochaines campagnes.

Le point A0 a été matérialisé par un piquet enfoncé 1 mètre dans le sol (contre la paroi rocheuse) et le niveau 0 de référence par plusieurs repères sur le mur fermant la grotte. La dénomination des carrés combine une lettre et un chiffre, les lettres s'échelonnant le long de l'axe frontal (parallèle à l'abri), les chiffres de long de l'axe sagittal. Les déblais ont été notés Δ (delta) et la couche moustérienne "couche X" pour le cas où il existerait, dans d'autres zones de l'abri, des couches sus-jacentes qui seraient alors numérotées IX, VIII, VII, etc.

La fouille a été conduite par décapages horizontaux pour éviter de traverser une éventuelle couche en place sans la voir. Pour les déblais, le sédiment a été tamisé à sec (à cause du manque d'eau) et tout le matériel lithique et osseux a été récupéré. Pour la couche en place, toutes les pièces ont été relevées dans les trois dimensions (notées dans le carnet de fouille et sur le plan) à l'exception des esquilles lithiques non retouchées de moins de 1 cm. Une lunette de chantier a été mise à notre disposition par la DRAP. Chaque décapage a été précédé de prises de vue obliques et verticales (diapos 24x36 et N/B 6x6). Des prélèvements du sédiment ont été réalisés en vue d'analyses sédimentologiques, voire même palynologiques.

Une structure démontable mise à notre disposition par la DRAP a couvert le sondage G-H/4-5 pendant la durée des travaux pour le protéger des intempéries.

3. - Protection du site

La proximité de la ferme de M. Lapeyre ainsi que celle de notre propre camp de base a permis la surveillance du site pendant la durée du sondage. Après la campagne, la fouille a été recouverte de bâches scellées par des éléments lourds et rebouchée de plusieurs m³ de remblais. Le passage de touristes visitant la grotte exigeait en effet une protection contre le pillage clandestin. Par contre, une fois la surface de fouille élargie, il sera difficile de procéder à un rebouchage et l'installation d'une clôture sera à envisager.

III. - Résultats

1. - Stratigraphie

1.1. - Sondage G-H/4-5

Le sondage effectué a atteint 0,90 à 1 mètre de profondeur. On y trouve, de haut en bas :

- terre végétale (env. 10 cm) (coupe sagittale : n°1).
- niveaux remaniés :
 - déblais de E. Rivière dont l'épaisseur est plus importante en G-H/5 qu'en G-H/4, ce qui est normal étant donné la présence du talus à cet endroit (épaisseur max. : 72 cm) (coupe sagittale : n°2, 3, 4 et 5). Le sommet des déblais est constitué d'un épais niveau de pierraille. Il peut s'agir d'un pavage qui a été réalisé avec des pierres calcaires provenant de la grotte ayant pour but de faciliter le passage des brouettes des terrassiers. En-dessous, on note divers sédiments correspondant à ceux de l'intérieur de la grotte rejetés à l'extérieur : on trouve tous les intermédiaires entre une argile brun rouge pure compactée et une terre sableuse jaune ou brune. Les déblais contiennent de nombreux vestiges lithiques et osseux (seule l'argile compactée est stérile).
 - déblais de E. Lapeyre (?) (épaisseur max. : 43 cm) (coupe sagittale : n°6, 7, 8 et 9) : une seconde série de déblais semble antérieure à ceux de E. Rivière. Il peut s'agir de ceux de E. Lapeyre qui vida une partie de la première salle en 1843 pour en faire une grange. Ces déblais contiennent également de nombreux vestiges lithiques et osseux et sont constitués par une terre brune sableuse au-dessus et plus argileuse au-dessous. Elle est interrompue par un cailloutis blanc (n°8) présent uniquement à l'extrémité du sondage la plus proche de la grotte ; ce cailloutis pourrait correspondre à la base d'un chemin qui existait à l'époque et qui longeait la paroi rocheuse. Si la base de ces déblais est nette en G-5 et H-5, elle est peu visible en G-4 et H-4.
- couche moustérienne en place directement sous-jacente aux déblais (ép. max. : 24,8 cm) (coupe sagittale : n°10). Ce niveau bien retrouvé en G-H/5 est absent en G-H/4. C'est précisément dans ces derniers carrés que la base des déblais est peu marquée. Deux explications sont possibles : ou bien il a toujours été inexistant, ou bien il a été arrasé lors de la mise en culture (vignobles) de cette zone. Cette dernière hypothèse est la plus probable pour deux raisons : l'absence de niveau interstérile et de couches d'occupation du Paléolithique supérieur s'explique mal sans arrasion ; de plus, le niveau moustérien a un pendage assez net et est plus bas dans la zone où il est le mieux conservé, ce qui confirme qu'il a dû être bouleversé là où il était le plus près de la surface du sol.

- lentille de terre graveleuse jaune qui semble indiquer la base de la couche moustérienne (ep. : 1 à 3 cm) (coupe sagittale : n°11) mais elle n'est pas présente partout.
- terre argilo-sableuse brun clair stérile (ep. : env. 20 cm) (coupe sagittale : n°12). Seuls 3 ou 4 éclats ont été repérés à 20 cm au-dessous de la couche moustérienne.
- niveaux stériles d'argile de moins en moins sableuse de haut en bas (coupe sagittale : n°13). A la base, il s'agit de kaolinite sidérolithique (ep. totale : 100 cm) ; ces derniers niveaux ont été mis en évidence grâce au prélèvement de sédiment effectué avec une tarière pédologique.

1.2. - Sondage G-H/13

Ce sondage a atteint 1,55 m de profondeur. On y trouve, de haut en bas :

- terre végétale (env. 20 cm) contenant quelques vestiges lithiques de plusieurs périodes. Il s'agit sans doute d'une partie des déblais de E. Rivière qui ont ruiselé puisque ce sondage se trouve à la base de la butte.
- argile compactée jaune stérile (env. 40 cm).
- argile plus sableuse stérile (env. 30 cm).
- formation kaolinique normale dans la région, stérile (65 cm au moins).

Nous avons poursuivi ce sondage jusqu'à la kaolinite sidérolithique pour être certain qu'il s'agisse d'un dépôt géologique naturel. Nous pensions au départ qu'il s'agissait d'un dépôt remanié ou d'une partie des déblais de E. Rivière pour deux raisons :

- logiquement, le dépôt sableux devrait se situer au-dessus de l'argile compactée à sédiment plus fin ;
- la couche d'argile sableuse a une épaisseur irrégulière et présente un aspect de poche, ce qui évoquait un sédiment d'origine remaniée.

Mais la stérilité de ces sédiments (et surtout de l'argile sableuse) prouve qu'ils ne peuvent provenir de la grotte étant donné la richesse des déblais de E. Rivière en G-H/4-5. De plus, la découverte de la kaolinite à la base montre bien que nous sommes en présence d'une formation naturelle courante dans la région.

2. - Matériel lithique

2.1. - Déblais

L'étude du matériel lithique provenant des déblais n'a pas encore été effectuée. Ce matériel se caractérise avant tout par sa très grande abondance (plusieurs milliers de pièces), puis par sa diversité. On trouve de nombreuses matières premières différentes : silex noir, noir moucheté, beige, jaspé rouge, gris, blanc ou translucide, jaspe, etc. La plupart a une origine locale à l'exception d'une variété zonée d'origine bergeracoise.

Toutes les phases de façonnage sont représentées de l'éclat de décorticage au bel outil façonné et retouché avec soin. Outre les nombreux déchets de débitage qu'il est difficile d'attribuer à une industrie particulière, quelques outils peuvent donner une idée de ce que devait être la stratigraphie de l'intérieur de la grotte. Citons par exemple : deux bifaces, une lame étranglée, un pédoncule à retouche solutréenne, une pointe à face plane, de nombreuses lamelles, des burins et chutes de burin, plusieurs grattoirs dont certains sur bout de lame, plusieurs racloirs, plusieurs lamelles à dos abattu.

On voit donc que les diverses occupations paléolithiques supposées dans la littérature (D. de Sonneville-Bordes, 1960, R. Daniel, 1960, A. Roussot, 1969-70, 1976) semblent se confirmer, du moins pour certaines d'entre elles (aurignacien, solutréen, magdalénien).

2.2. - Couche moustérienne

Cette couche se caractérise par sa très grande densité. Dans le carré H-5, par exemple, 700 pièces lithiques de plus de 1,5 cm ont été relevées ainsi que plusieurs centaines d'esquilles de moins de 1,5 cm sur une épaisseur d'environ 20 cm seulement. La surface réduite du sondage ne permet pas, pour l'instant, de comprendre la raison de la rareté du matériel en G-H/4 : s'agit-il de la limite de l'habitat ou d'une carence due à une cause postérieure (arrasion) ? Seules de futures fouilles permettront de répondre à cette question.

Outre les quelques milliers de fragments de moins de 1 cm (qui n'ont pas encore été décomptés), le matériel lithique représente, pour 944 pièces numérotées :

	N	%
Débris (- de 2 cm)	67	7
Enlèvements entiers	346	36,5
Enlèvements cassés	93	10
Outils (réel)	246	26
Nucleus	182	19,5
Divers	10	1

2.2.1. Débitage

Matière première :

Elle est quasi exclusivement constituée de silex puisque 933 pièces (99%) sont en silex et seules 11 sont en quartz. Un seul outil est en quartz (un chopper), les autres étant des galets dont 3 semblent avoir servi de percuteur. Le silex est assez homogène, noir bleuté dans l'ensemble, plus rarement beige ou brun plus ou moins patiné. Il est de bonne qualité. Son étude pétrographique n'a pas été réalisée ; de toute façon, ce silex est d'origine locale.

Nucleus :

Sur 944 pièces numérotées, il y a 182 nuclei, ce qui est considérable et ce qui démontre que le débitage s'effectuait sur place. On peut les décompter comme suit :

Levallois	13
Discoïdes	35
Globuleux-sphéroïdes	8
Prismatiques	2
Épuisés (calottes)	20
Acheuléens	8
Informes	33
Fragments	63

Parmi les nuclei Levallois, on compte un beau nucleus à lames et 4 à pointes dont deux sont primitifs. Deux nuclei discoïdes portent quelques retouches et quatre sont brûlés. Un des nuclei sphéroïdes est brûlé. Les prismatiques sont assez frustes et ne présentent qu'un seul plan de frappe. Deux calottes de nuclei épuisés sont retouchées. Parmi les acheuléens, un exemplaire porte quelques retouches et parmi les informes, trois sont retouchés et deux sont brûlés. Enfin, les fragments comprennent 15 pièces à dos, 3 fragments de tablette et 6 flancs ; 8 sont retouchés et 3 sont brûlés.

Enlèvements :

Les enlèvements atteignent, dans certains cas, 12 cm de longueur et se répartissent, si l'on excepte les esquilles et éclats non retouchés de moins de 2 cm non dénombrés, de la façon suivante :

	N	%
0-2 cm	6	1
2-4 cm	281	47,5
4-6 cm	191	32,5
6-8 cm	89	15
8-10 cm	17	3
10-12 cm	6	1

Les plus beaux outils et notamment les racloirs convergents ou doubles convexes sont sur des supports de grande taille (8-12 cm).

A noter, la découverte de deux enlèvements, dont l'un a été retouché en racloir latéral convexe, à 5 cm l'un de l'autre, qui ont pu être remontés.

Les plans de frappe ont été préparés dans la moitié des cas puisque 49,5 % des enlèvements ont un talon facetté ou dièdre. L'ensemble des talons reconnaissables (non ôtés ou cassés) se répartit :

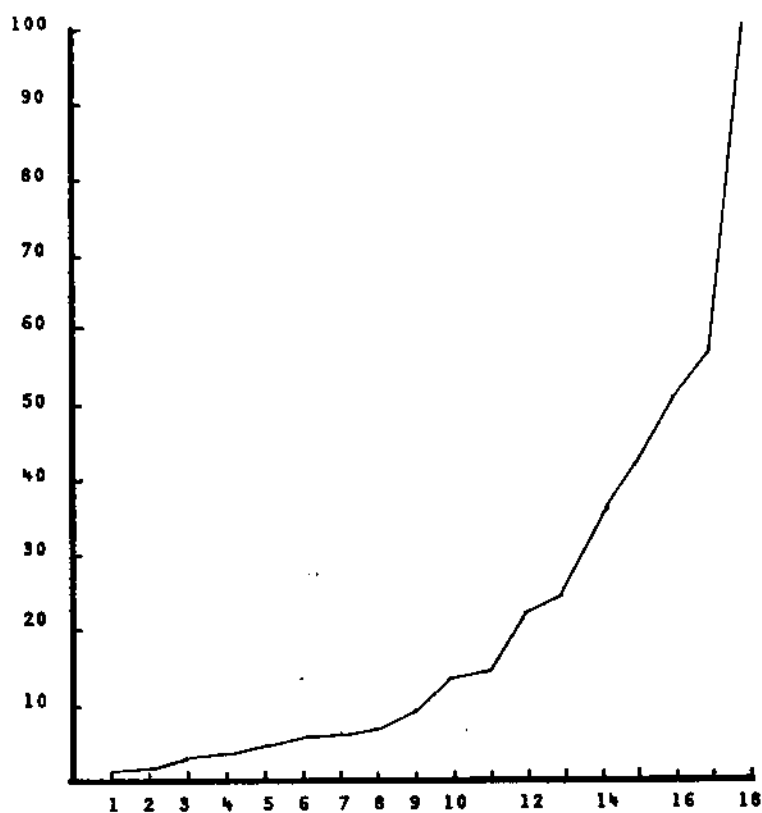
Talon	N	%
Lisse	171	33
Facetté	147	28,5
Dièdre	107	21
Cortical	63	12
Punctiforme	28	5,5
Total	516	

Il faut noter également le souci d'amincir la base de la pièce par enlèvement du bulbe observé dans 98 cas.

Le décompte des enlèvements d'éclats montre que plus de la moitié des enlèvements présente encore des surfaces corticales (courbe cumulative des générations d'éclats).

Ce pourcentage important d'éclats corticaux confirme l'idée que le débitage se faisait sur place, ce que nous supposions déjà par le grand nombre de nuclei rencontrés. Il faut noter l'importance des dos abrupts en cortex (13,75 %) qui est à mettre en relation avec le pourcentage élevé des couteaux à dos naturel. On voit aussi que les talons corticaux sont rares (9,25 %). Les supports les plus décortiqués ne correspondent pas nécessairement aux outils.

Si l'on a bien affaire à un atelier de débitage, les pièces utilisées ou retouchées sont très nombreuses. En plus des 246 outils (réel), 126 enlèvements non retouchés portent des traces d'utilisation (émoussé, esquillé). De plus, 11 % du total des pièces marquées ont subi l'action du feu ; ces deux dernières constatations suggèrent que nous sommes aussi dans un habitat.



Courbe cumulative des générations d'éclats

Légende :

- 1 à 9. Eclats à talon cortical.
- 10 à 17. Eclats à talon non cortical.
- 1 et 10. Surface entièrement en cortex.
- 2 et 11. Surface en cortex limitée par des fractures.
- 3 et 12. Surface en cortex et rares enlèvements antérieurs.
- 4 et 13. Dos et bord distal en cortex.
- 5 et 14. Dos abrupt en cortex.
- 6 et 15. Dos envahissant en cortex.
- 7 et 16. Bord distal en cortex.
- 8 et 17. Plage résiduelle en cortex.
- 9. Talon seul en cortex.
- 18. Eclats sans cortex.

Débitage Levallois :

On compte 84 enlèvements Levallois, soit 12,25 % du total des enlèvements et outils. Ils comprennent :

- 16 lames typiques	(dont 5 retouchées)
- 30 éclats typiques	(dont 15 retouchés)
- 5 lames atypiques	(dont 1 retouchée)
- 24 éclats atypiques	(dont 5 retouchés)
- 9 pointes	(dont 4 retouchées)

Si la proportion des pièces Levallois sur la totalité des outils (réel) est bonne (22 %), l'indice technique (IL) est cependant insuffisant pour qualifier la série de débitage Levallois. L'indice typologique est plus élevé mais l'industrie n'est pas non plus de faciès levalloisien.

Les pièces façonnées en outils sur support Levallois sont en majorité des racloirs auxquels il convient d'ajouter 3 grattoirs, 1 burin et quelques encoches et denticulés.

Indices et caractéristiques techniques :

Cette industrie est d'abord caractérisée par son bon indice laminaire. Cela peut s'expliquer par l'abondance de la matière première et sa bonne qualité. Le débitage Levallois important peut aussi s'expliquer pour les mêmes raisons. Les indices de facettage sont forts ; la rareté des talons corticaux montrait déjà que les plans de frappe étaient souvent préparés.

Indices

IL	14,23
IF	49,22
IFs	28,48
Ilam	12,88

2.2.2. Façonnage

Le nombre total d'outils (246) par rapport à l'ensemble des enlèvements mesurables est important. Un seul est en quartz (chopper). En ce qui concerne le type des retouches, on observe, pour les racloirs, 30 retouches en écaille, 12 subparallèles, 13 parallèles et 5 écailleuses scalariformes. On voit que la retouche dite "moustérienne" classique domine et que la retouche Quina est rare.

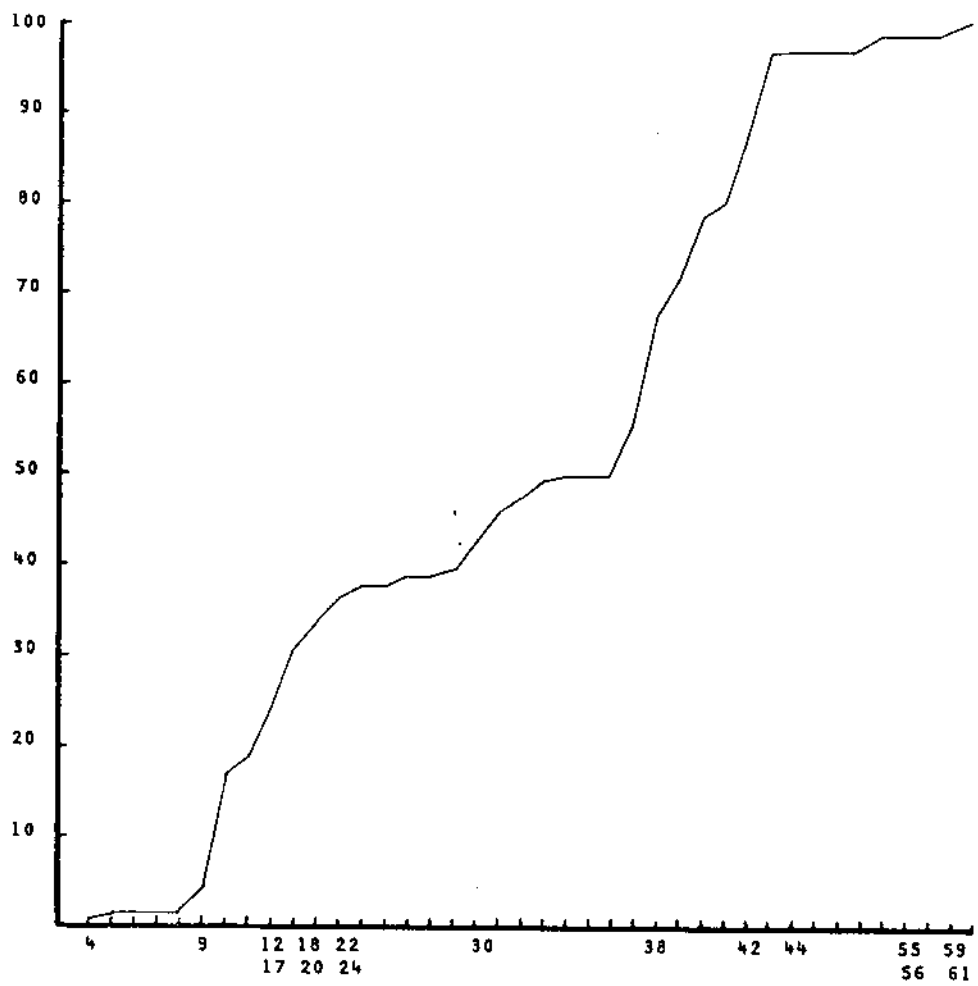
Outillage :

Nous n'allons pas entrer dans le détail et décrire chaque outil. La plupart ont une excellente facture et quelques-uns des plus beaux spécimens sont illustrés en annexe. En plus de l'outillage sur éclat, deux bifaces ont été trouvés : un petit triangulaire et un micoquien. Tous deux sont partiels. La répartition des types d'outil est présentée sur la liste-type.

Les outils se répartissent dans les 4 groupes en :

		N	%
I.	Levalloisien	54	32,75
II.	Moustérien	61	37
III.	Paléolithique supérieur	36	21,75
IV.	Denticulés	14	8,5

Liste-type	N	% réel	% ess.
1. Eclat et lame Levallois typiques	26	10,56	-
2. Eclat et lame Levallois atypiques	23	9,34	-
3. Pointe Levallois	4	1,62	-
4. Pointe Levallois retouchée	1	0,40	0,63
5. Pointe pseudo-Levallois	1	0,40	0,63
9. Racloir latéral simple droit	4	1,62	2,53
10. Racloir latéral simple convexe	20	8,13	12,65
11. Racloir latéral simple concave	4	1,62	2,53
13. Racloir double droit-convexe	1	0,40	0,63
15. Racloir double bi-convexe	3	1,21	1,89
16. Racloir double bi-concave	1	0,40	0,63
17. Racloir double convexe-concave	3	1,21	1,89
19. Racloir convergent convexe	10	4,06	6,32
21. Racloir déjeté	5	2,03	3,16
23. Racloir transversal convexe	4	1,62	2,53
25. Racloir sur face plane	2	0,81	1,26
27. Racloir à dos aminci	2	0,81	1,26
29. Racloir à retouche alterne	1	0,40	0,63
30. Grattoir typique	6	2,43	3,76
31. Grattoir atypique	4	1,62	2,53
32. Burin typique	3	1,21	1,89
33. Burin atypique	2	0,81	1,26
34. Perçoir typique	1	0,40	0,63
37. Couteau à dos atypique	10	4,06	6,32
38. Couteau à dos naturel	18	7,31	11,39
39. Raclette moustérienne	8	3,25	5,06
40. Eclat ou lame tronquée	10	4,06	6,32
41. Tranchet moustérien	3	1,21	1,89
42. Pièce à encoche	12	4,87	7,59
43. Denticulé	14	5,69	8,86
45. Retouche sur face plane	3	1,21	-
46. Retouche abrupte épaisse	8	3,25	-
48. Retouche abrupte mince	18	7,31	-
49. Retouche alterne mince	4	1,62	-
50. Retouche biface	2	0,81	-
54. Encoche en bout	2	0,81	1,26
56. Rabot	1	0,40	0,63
59. Chopper	1	0,40	0,63
61. Chopping-tool	1	0,40	0,63
TOTAL			
	Réel	246	
	Essentiel	158	



La Mouthe. Diagramme cumulatif essentiel. Couche X.

Indices et caractéristiques typologiques :

Indices réels	Indices essentiels
ILty 21,95	
IR 24,39	IR ess. 37,97
IC 9,75	IC ess. 15,18
IAu 11,38	IAu ess. 17,72
IQ 8,33	
IB 0,8	

Les indices IQ, IB ainsi que les pourcentages de denticulés et d'outils du groupe paléolithique supérieur confirment ce que nous supposions déjà, à savoir : nous n'avons pas affaire à un Moustérien type Quina, type Ferrassie ou à Denticulés. Les racloirs sont un peu insuffisants et les couteaux à dos sont trop nombreux pour qu'il s'agisse de Moustérien typique.

Reste le Moustérien de tradition acheuléenne, ce que nous supposions depuis le départ et ce qui a été entièrement confirmé par toutes les observations antérieures : présence de bifaces, racloirs en nombre moyen, couteaux à dos nombreux, faible nombre de denticulés, abondance des outils du groupe III. Par ailleurs, l'emploi assez fréquent de la retouche parallèle s'observe surtout dans le M.T.A.

S'agit-il du groupe A ou B ? Le pourcentage essentiel des racloirs et des denticulés correspondrait assez à du M.T.A. A. Cependant, la rareté des bifaces et l'abondance des couteaux à dos et des outils du groupe III incitent à considérer que cette industrie est à rattacher au Moustérien de tradition acheuléenne B.

3. - Autres vestiges

Si la majorité des vestiges est constituée par le matériel lithique, on peut cependant citer :

- pour les déblais : quelques fragments de céramique brune rudimentaire (âge du Bronze, moyen ?), de céramique tournée et vernie (médiévale ?) et de céramique peinte récente (XIX^e siècle). De plus, quelques nodules de fer, de l'ocre et plusieurs scories volcaniques ont été rencontrés.
- pour la couche moustérienne : trois scories et neuf concentrations d'ocre ou nodules de fer ont sans doute été ramassés par les Moustériens.

4. - Faune

Les vestiges osseux sont assez nombreux dans les déblais et bien conservés. En revanche, ils sont extrêmement rares dans la couche moustérienne et réduits à l'état de miettes difficiles même à repérer en cours de fouille. L'étude approfondie de ces vestiges n'a pas encore été réalisée mais F. Poplin (Museum d'Histoire Naturelle, Laboratoire d'Anatomie Comparée, Paris) a bien voulu effectuer une détermination provisoire de ces ossements.

4.1. - Déblais

La très grande majorité de la faune est constituée par le renne (plusieurs centaines de fragments). Les autres espèces représentées par 1 à 10 fragments d'os sont les suivantes :

bison, cheval, bouquetin, ours, sanglier, cerf, lièvre, lapin, oiseau, renard, putois (?), canidé, porc, chèvre (?), mouton, boeuf ; les dernières étant, naturellement, plus récentes mais pouvant cependant remonter à l'âge du Bronze.

Plusieurs os de renne portent des traces de décarnisation. De plus, 6 exemplaires présentent des coups de silex qui pourraient avoir été intentionnels. Il s'agit de stries parallèles répétées qu'on peut difficilement expliquer par les techniques de dépeçage ou de décarnisation. Un fragment de diaphyse de renne présente des traces d'enlèvements d'esquilles et a pu servir à la confection d'aiguilles.

La constatation la plus frappante concerne les fragments d'os de renne : on y observe des centaines de fragments de diaphyse alors que les extrémités d'os longs et les autres os sont rarissimes ; on ne compte que 2 ou 3 phalanges, 2 fragments de vertèbre, 1 fragment d'extrémité distale de métatarsien, 4 côtes cassées, 2 fragments de bois, etc. Ceci est d'autant plus remarquable que les extrémités d'humérus, le calcaneum et les astragales se conservent généralement bien. Il y a donc eu un choix parmi ces ossements et ce n'est certainement pas E. Rivière qui s'est "amusé" à trier les fragments de diaphyses. Il est possible que ces déblais correspondent à une zone particulière de l'habitat et à une activité spécifique. Il faut alors supposer que tous les ossements de renne sont contemporains.

4.2. - Couche moustérienne

Si une trentaine de "concentrations osseuses" ont pu être observées sur le terrain, seuls 21 os ont pu être prélevés avec le sédiment qui les entourait. D'après F. Poplin, il est difficile d'en tirer une information quelconque car ils sont réduits à l'état de poudre, miettes, grumeaux et, dans le meilleur des cas, d'esquilles. Même les dents sont réduites à l'état de "fantômes". Parmi ces vestiges fugaces, F. Poplin a pu déterminer provisoirement :

- les restes d'une molaire lactéale (?) supérieure de cheval,
- un fragment de molaire de bison ou d'auroch (?),
- une molaire supérieure de cheval,
- les restes d'une molaire de renne ou de cerf,
- une esquille de dent d'herbivore,
- un fantôme de molaire de cheval (?).

Malgré le petit nombre et le mauvais état de ces ossements, leur simple présence confirme ce que les silex brûlés et les pièces retouchées et utilisées suggèrent déjà : l'entrée de la grotte a non seulement servi d'atelier de débitage du silex mais elle a aussi été habitée puisqu'on y a abandonné des outils et des reliefs culinaires.

IV. - Conclusion

Le bilan de cette première campagne de sondage est fructueux puisqu'elle a permis la découverte d'une couche d'occupation moustérienne en place. Cette dernière a pu être rattachée au Moustérien de tradition acheuléenne, sans doute B et la reconnaissance aisée de cette attribution permet de se consacrer davantage aux aspects paléo-ethnologiques de cette occupation. Il s'agit d'un habitat intéressant par la densité, la richesse et la qualité de son matériel lithique. Le pourcentage important d'outils (réel) et d'enlèvements non retouchés portant des traces d'utilisation permettent d'affirmer qu'il s'agit d'un habitat. La présence de nombreuses pièces brûlées (proximité d'un foyer ?), d'ocre et de restes faunistiques confirme cette interprétation. Le débitage s'y faisait sur place comme en témoignent les nombreux nuclei, pièces de débitage et enlèvements corticaux.

Les principaux objectifs de la poursuite de cette fouille sont de deux ordres :

- stratigraphique

Les déblais de E. Rivière ont livré de nombreux témoins confirmant que le site a été occupé tout au long du Paléolithique supérieur. L'élargissement de la surface fouillée permettra peut-être de retrouver une stratigraphie de cette occupation de longue durée, notamment dans la zone la plus proche de la grotte où les risques d'arrasion sont moindres.

- paléo-ethnologique

La richesse et la densité des vestiges moustériens permettent d'envisager une étude sur une grande surface. Des décapages horizontaux pourront conduire à une étude de la répartition des vestiges au sol et une reconstitution paléo-ethnologique de l'occupation de l'abri. Les limites de cet habitat n'ont pu être reconnues lors d'un simple sondage et il nous reste à expliquer, en particulier, la pauvreté des vestiges en G-4 et H-4 qui correspondent peut-être à un "témoin négatif".

La découverte éventuelle de couches d'occupation du Paléolithique supérieur pourrait permettre de mettre en relation la réalisation des oeuvres pariétales du "sanctuaire" avec l'occupation de l'avant de la grotte.

L'extension de la fouille vers la grotte et vers le centre de l'abri semble indispensable pour mener à bien ces projets. Si les reconstitutions paléo-ethnologiques sont maintenant assez courantes pour le Paléolithique supérieur (Pincevent, Etiolles, Le Flageolet, etc.), les réalisations de ce type pour le Moustérien restent encore assez rares. Ce projet ambitieux est justifié par la richesse de cet habitat intact datant de la fin du Paléolithique moyen. Sa réalisation devrait permettre de compléter les informations extraites des grands sites de référence concernant l'Habitat au Paléolithique moyen. Elle devrait intéresser l'un des deux programmes (P 16, P 17) concernant les structures d'habitat. On sait, en effet qu'il "est extrêmement souhaitable de développer les fouilles qui permettront de dégager, en grotte, sur de grandes surfaces, des aires d'habitation, en particulier dans les niveaux moustériens" (P 16).

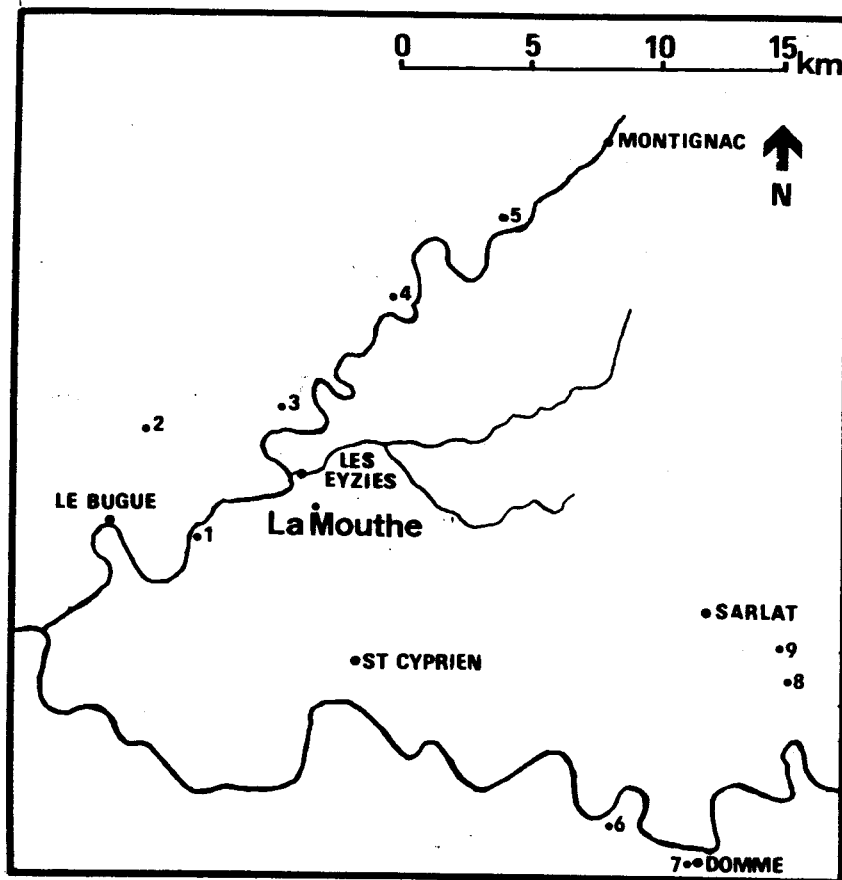
Sophie de Beaune
38, rue de l'Amiral Roussin
75015 PARIS

Bibliographie sommaire

- BORDES F. et BOURGON M. (1951) - Le complexe moustérien : Moustériens, Levalloisien et Tayacien. L'Anthrop., T. 55, p.1-23, 7 fig.
- BREUIL H. (1952) - Quatre cents siècles d'art pariétal. Centre d'Et. et de Docum. préh., Montignac, 420 p., 530 fig., 1 pl. h.-t.
- DANIEL R. (1960) - Grotte de la Mouthe (Dordogne). Contribution à l'étude de son outillage. Bull. de la Soc. préh. fr., T. 57, n°9-10, p.627-631, 1 fig.
- GLORY A. (1959) - Nouvelle galerie ornée de la caverne de la Mouthe. Congrès préh. de France, XVI^e session, Monaco, p.638-641, 1 fig.
- LEROI-GOURHAN A. (1971) - Préhistoire de l'art occidental. Mazenod, Paris, 2^{ème} éd., 500 p., 778 fig.
- RIVIERE E. (1896) - La grotte de la Mouthe. C.R. de l'Acad. des Sc., 5 oct. 1896, 4 p.
- (1897) - La grotte de la Mouthe. Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris, 4^o sér., 8, p. 5-16, 1 fig.
- (1897) - La grotte de La Mouthe (Dordogne). Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris, p.302-328, 4 fig.
- (1903) - Les parois gravées et peintes de la grotte de La Mouthe (Dordogne). L'Homme préh., T. 1, n°3, p.65-86, 13 fig., 1 pl.
- ROUSSOT A. (1969-70) - La lámpara decorada de la Mouthe (Dordona). Ampurias, T. 31-32, p. 91-103, 4 fig.
- (1976) - Grotte de la Mouthe. Commune des Eyzies. In : Livret-guide de l'Excursion A4, Sud-Ouest (Aquitaine et Charente), Union Intern. des Sc. préh. et protoh., p.106-107, 1 fig.
- SONNEVILLE-BORDES D. de (1960) - Le Paléolithique supérieur en Périgord. Impr. Delmas, Bordeaux, 2 vol., 580 p., 296 fig., 64 tabl.

Liste des illustrations

- Carte de la région des Eyzies. Emplacement de la grotte de La Mouthe et des principaux sites moustériens.
- Plan de l'avant de la grotte avec emplacement des sondages.
- Profil de la première salle de la grotte et du talus précédant son entrée avec emplacement des deux sondages effectués.
- Coupe sagittale G/4-5.
- Plan du carré H-5. Vestiges lithiques. 1^{er} décapage.
- Plan du carré H-5. Vestiges lithiques. 2^d décapage.
- Couche X. Racloir double convexe et racloir convergent convexe sur pointe Levallois.
- Couche X. Racloirs convergents convexes sur éclats Levallois.
- Couche X. Petit biface partiel triangulaire et biface partiel micoquien.

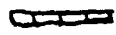
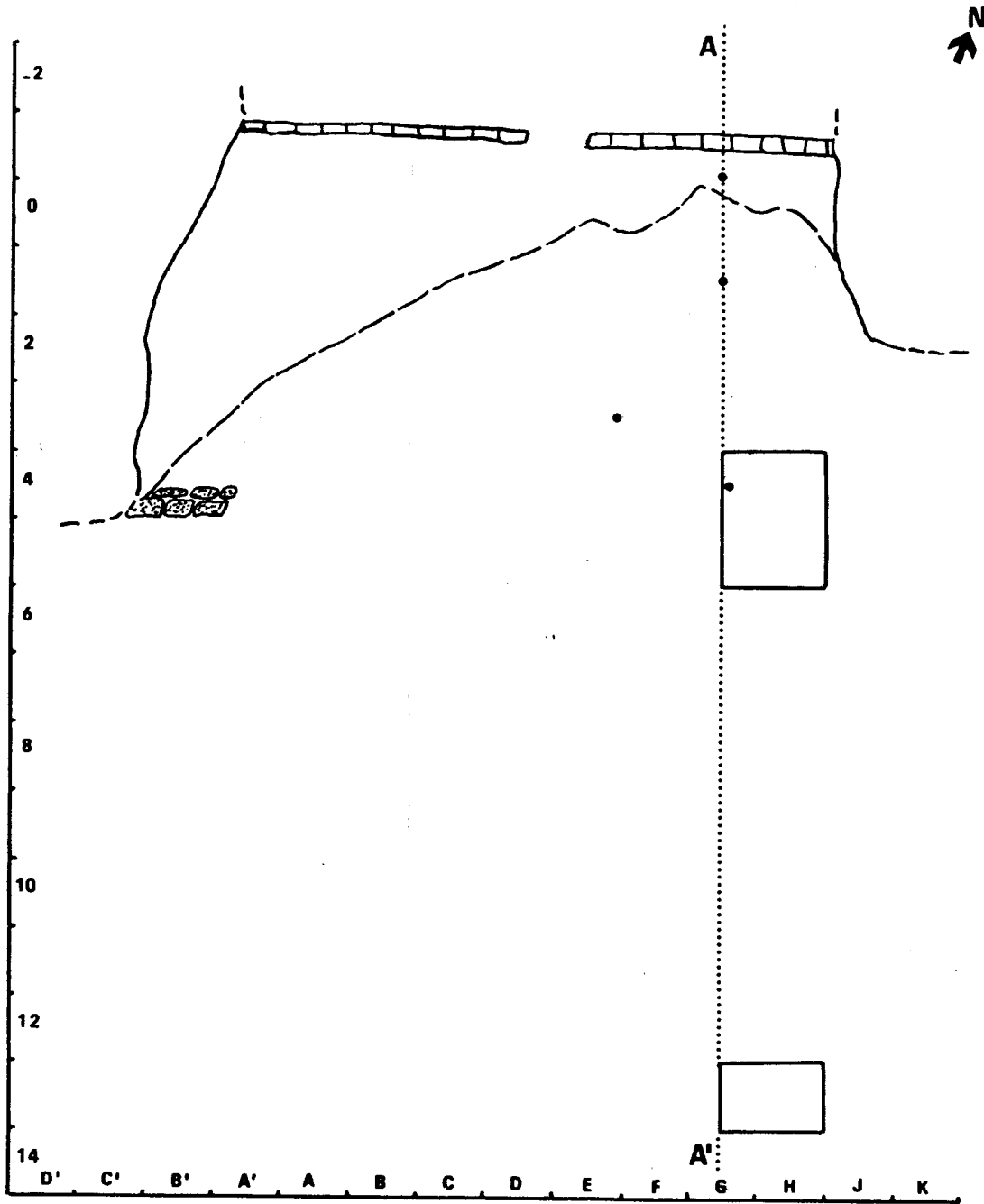


- | | |
|------------------|------------------|
| 1. ROC DE MARSAL | 6. ABRI VAUFREY |
| 2. LA FERRASSIE | 7. COMBE-GRENAL |
| 3. LA MICOQUE | 8. PECH DE L'AZE |
| 4. LE MOUSTIER | 9. CAMINADE |
| 5. LA ROCHETTE | |

CARTE DE LA REGION DES EYZIES.

**Emplacement de la grotte de La Mouthe
et des principaux sites moustériens.**

0 1 2 3 4 5 m



Mur séparant l'abri de la première salle

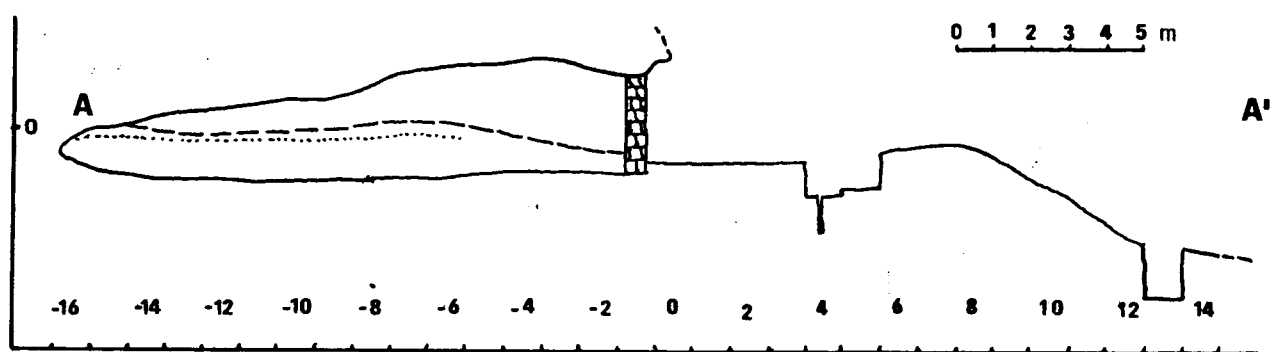


Projection au sol de la voûte



Emplacement des sondages effectués à la tarière

Plan de l'avant de la grotte de La Mouthe avec emplacement des sondages.



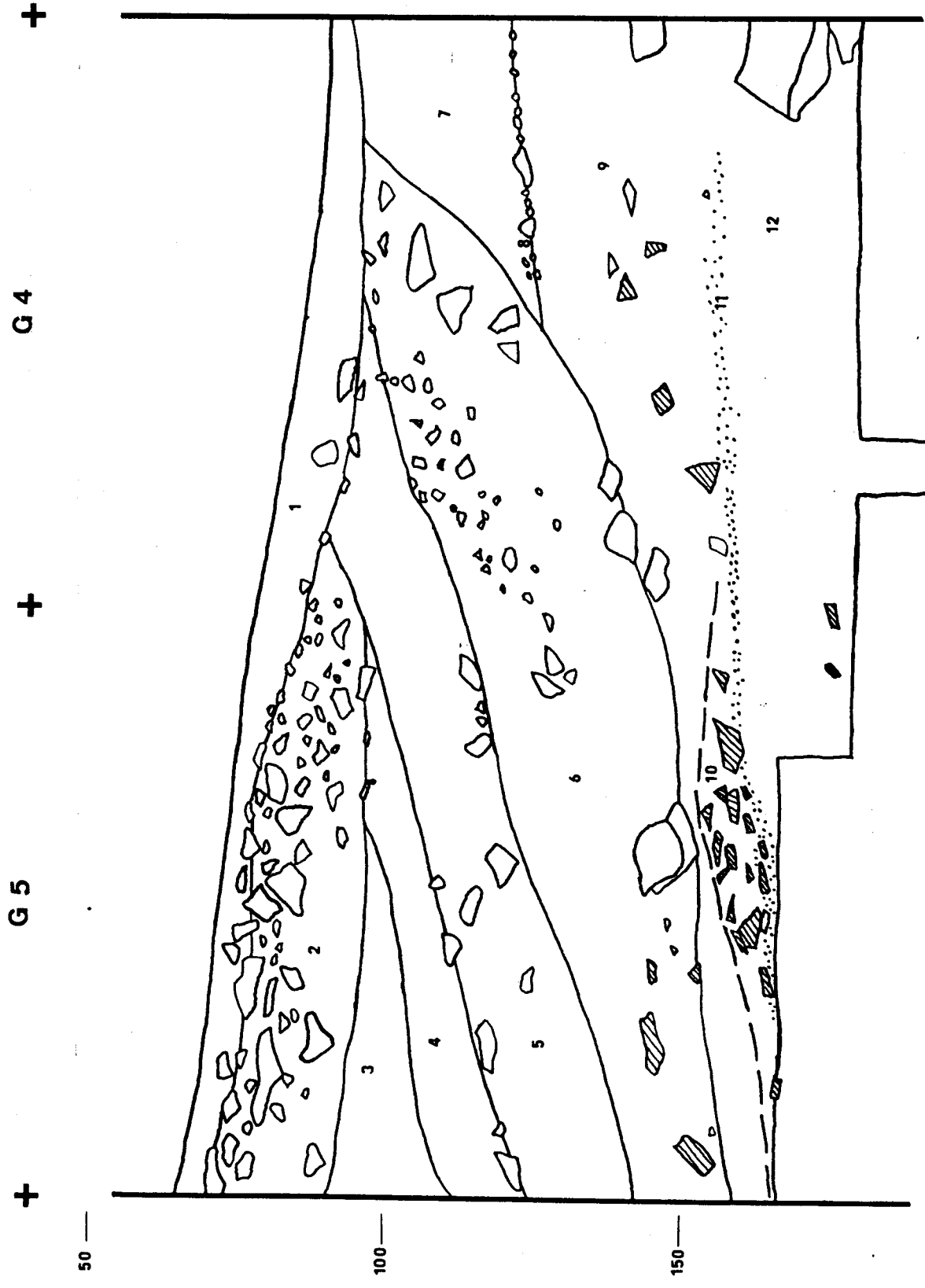
- - - Niveau du remplissage de la grotte avant les travaux de E. Rivière
- Niveau du plancher stalagmitique surmontant, d'après E. Rivière, les niveaux paléolithiques

Profil de la première salle de la grotte de La Mouthe et du talus précédant son entrée avec emplacement des deux sondages effectués.

LA MOUTHE (Dordogne). Coupe sagittale G/4-5

LEGENDE

- | | | |
|-----|--|---|
| 1. | Terre végétale | |
| 2. | Empierrage probable | } Déblais E. Rivière
(1895-1903) |
| 3. | Argile rouge (stérile) | |
| 4. | Terre argilo-sableuse brune | |
| 5. | Terre sableuse jaune | |
| 6. | Terre sableuse brune à
éléments calcaires grossiers | } Déblais E. Lapeyre (?)
(vers 1843) |
| 7. | Terre argileuse brun rouge | |
| 8. | Nappe de cailloutis blanc | |
| 9. | Terre argilo-sableuse brun clair | |
| 10. | Terre sableuse brune | Couche moustérienne |
| 11. | Lentille de gravillons jaunes | Base de la couche |
| 12. | Terre argilo-sableuse brun clair | Stérile |
| 13. | Terre argilo-sableuse à argileuse
A la base du carottage (-176) :
kaolinite. | Stérile |



50 —

100 —

150 —

200 —

G 5

G 4

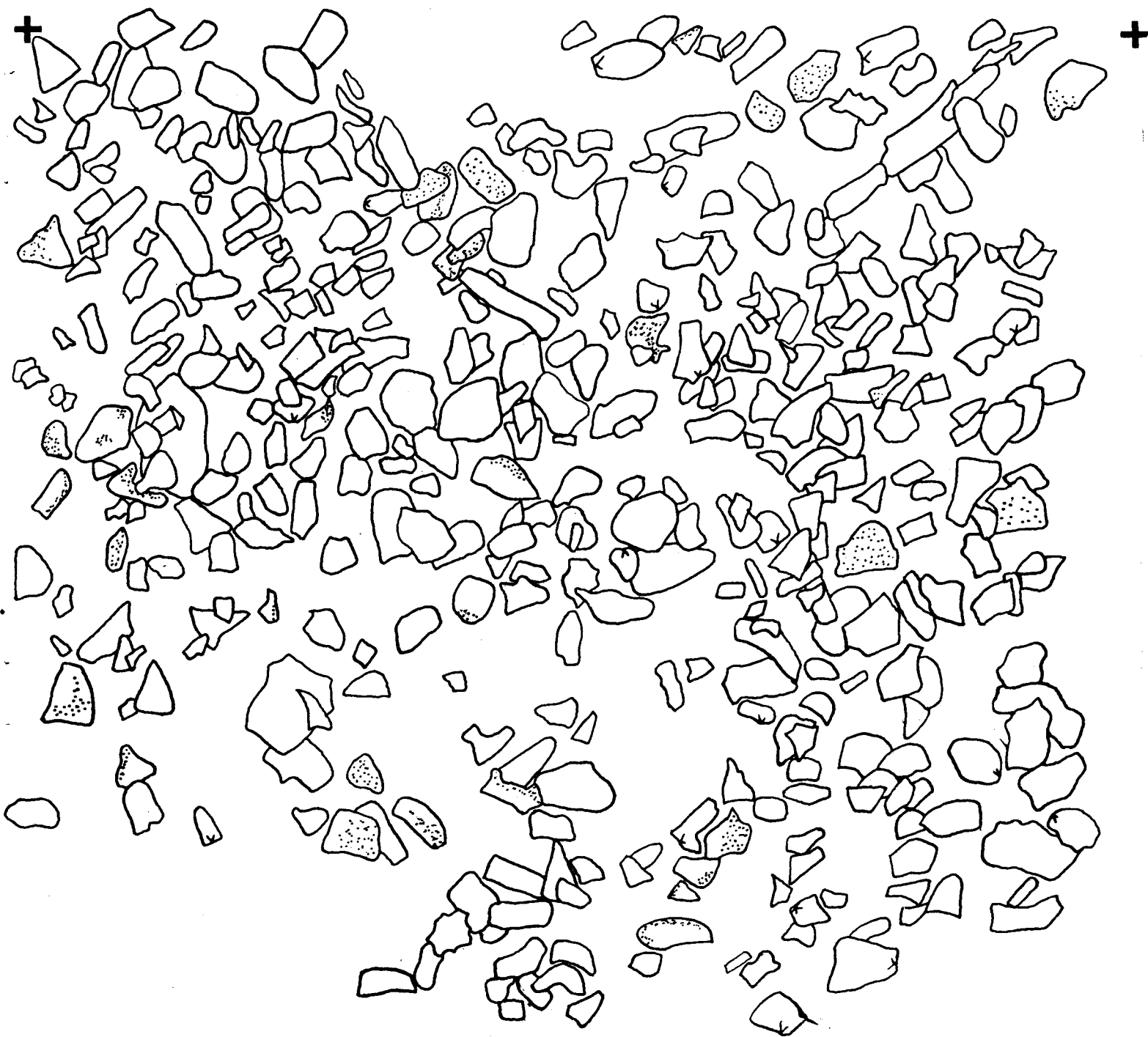
LA MOUTHE (DORDOGNE)

COUPE SAGITTALE G/4-5

1/10^e

1983





LA MOUTHE (DORDOGNE)

PLAN CARRE H-5 - VESTIGES LITHIQUES

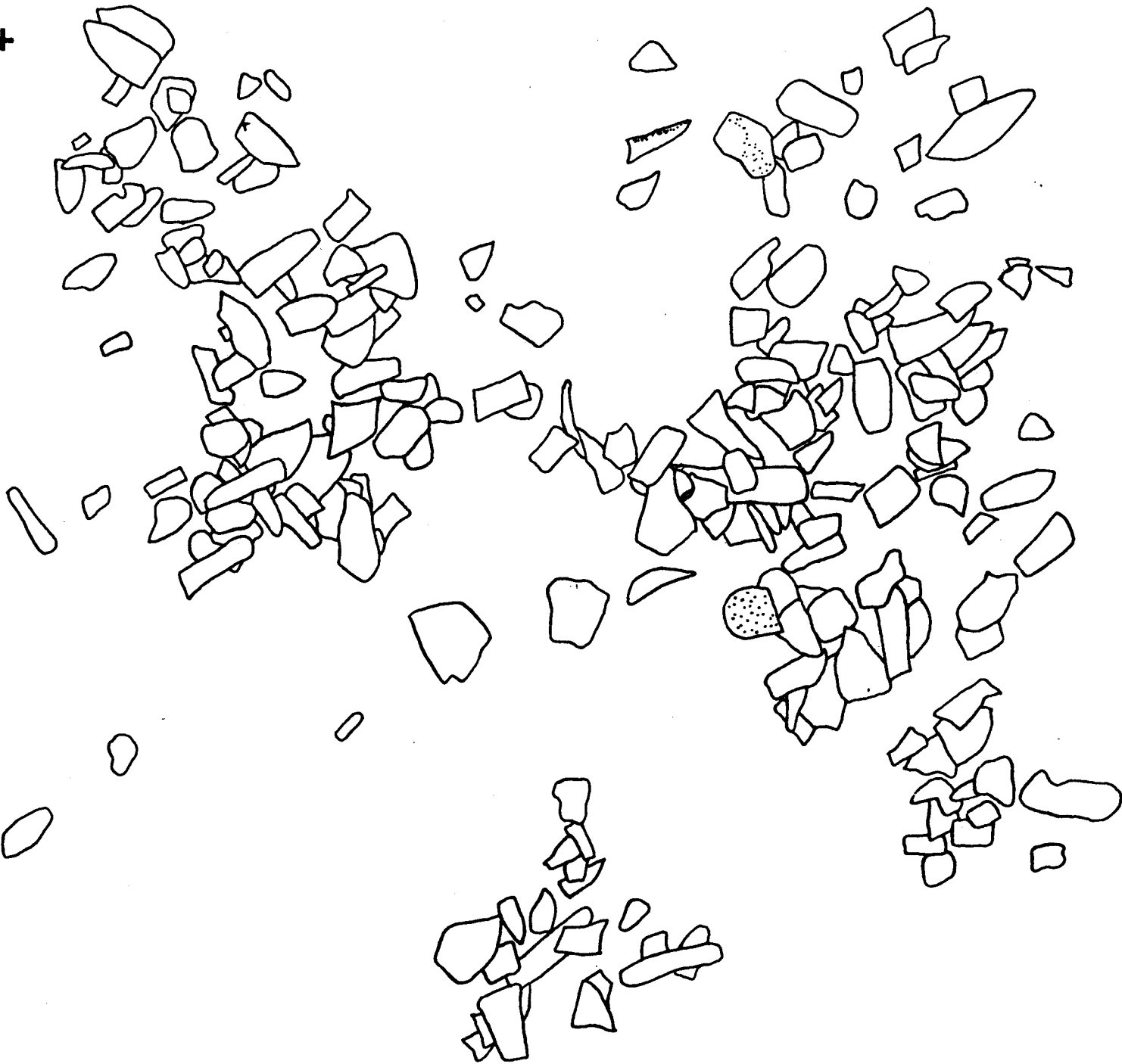
COUCHE X - 1^e DECAPAGE

1/5^e

1983



0 ————— 20 cm



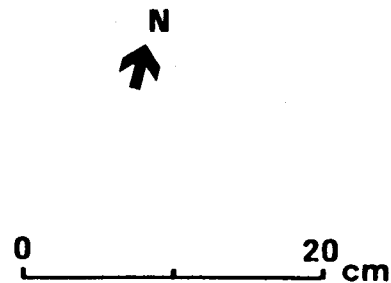
LA MOUTHE (DORDOGNE)

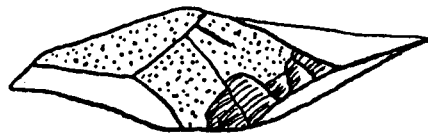
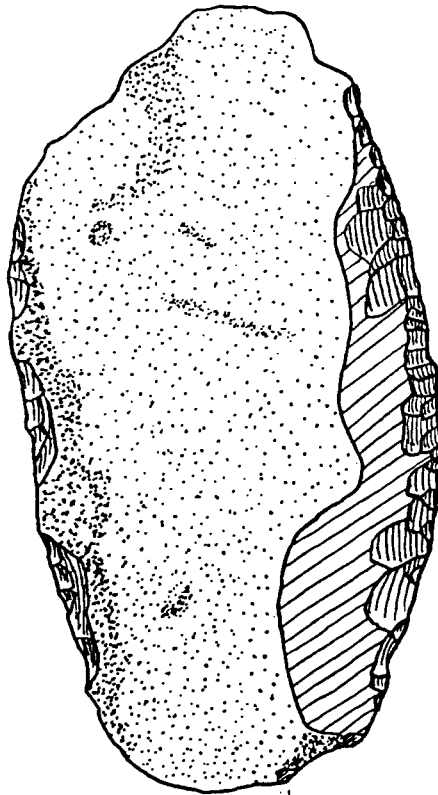
PLAN CARRE H-5 - VESTIGES LITHIQUES

COUCHE X - 2^d DECAPAGE

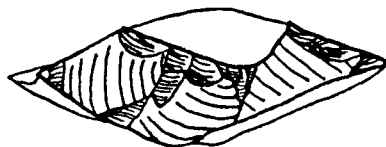
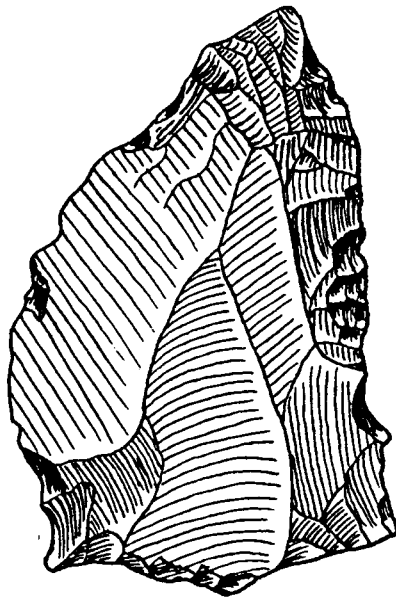
1/5^e

1983

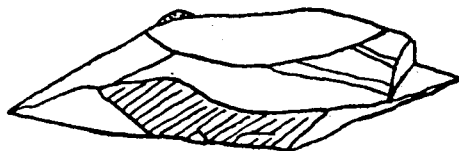
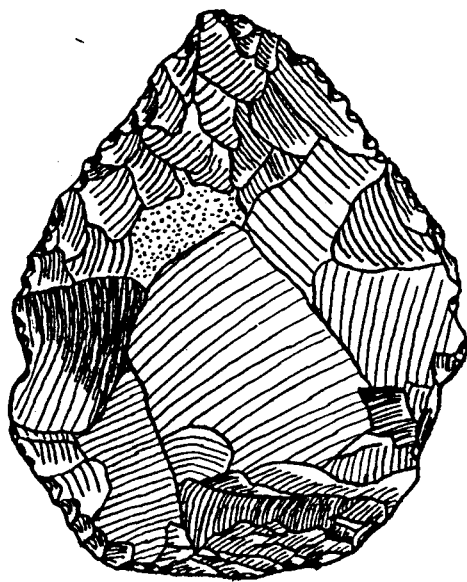
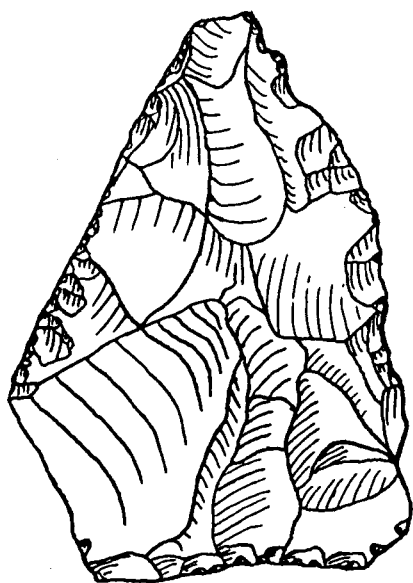




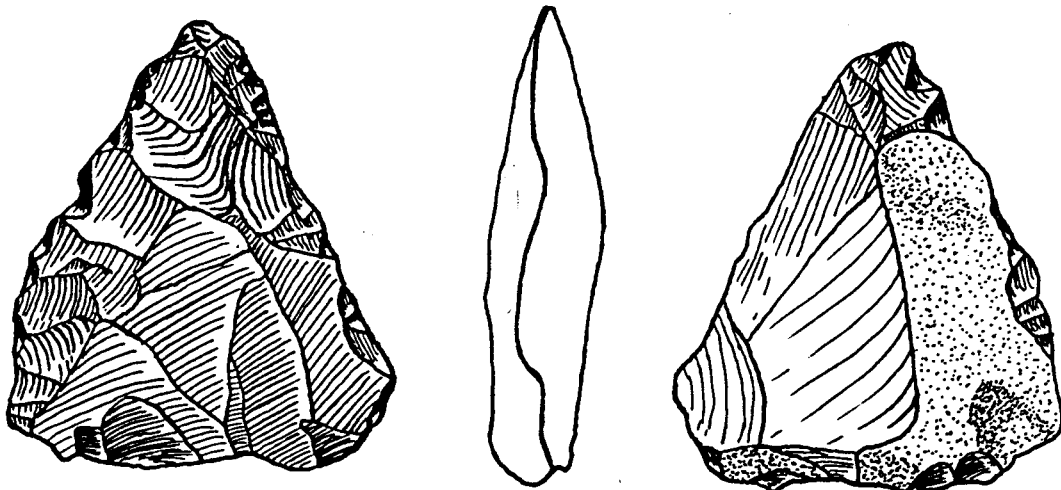
La Mouthe. Couche X. Racloir double convexe. Gr. nat.



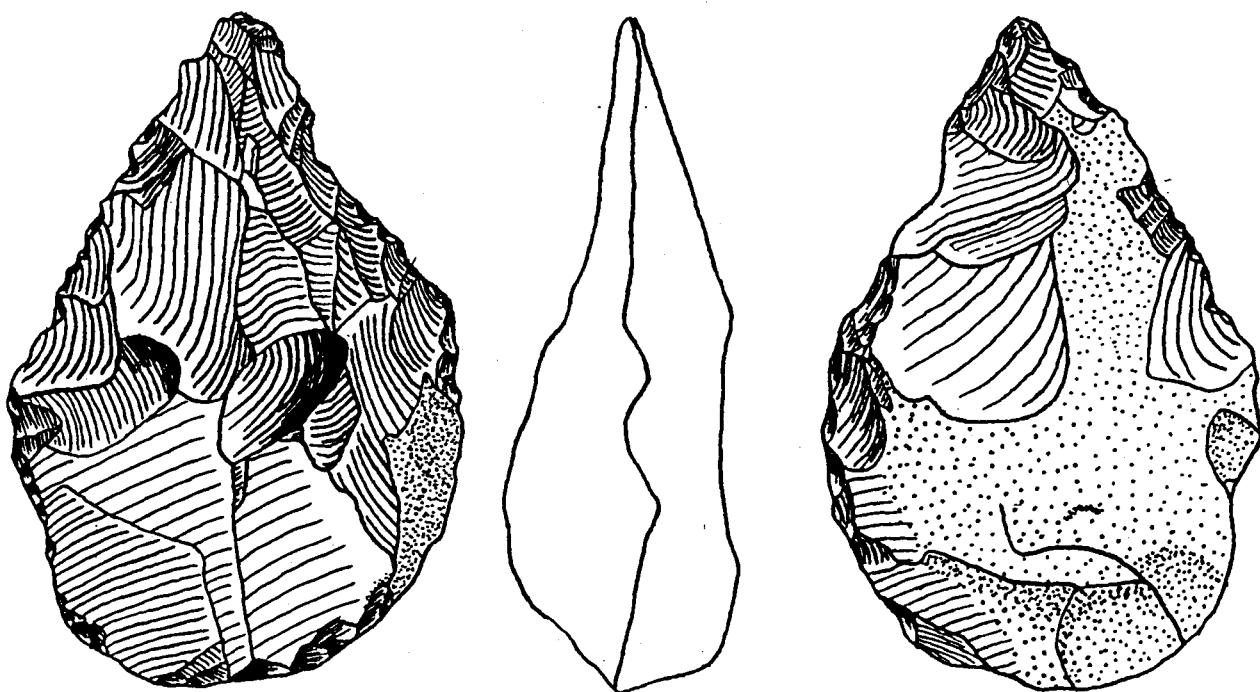
La Mouthe. Couche X. Racloir convergent convexe
sur pointe Levallois. Gr. nat.



La Mouthe. Couche X. Racloirs convergents convexes
sur éclats Levallois. Gr. nat.



La Mouthe. Couche X. Petit biface partiel triangulaire. Gr. nat.



La Mouthe. Couche X. Biface partiel micoquien. Gr. nat.

Table des matières

Résumé	1
I. <u>Motif du sondage</u>	2
II. <u>Méthadologie</u>	2
1. Choix de la zone étudiée	2
2. Méthodes de fouille	3
3. Protection du site	4
III. <u>Résultats</u>	4
1. Stratigraphie	4
1.1. Sondage G-H/4-5	4
1.2. Sondage G-H/13	5
2. Matériel lithique	5
2.1. Déblais	5
2.2. Couche moustérienne	6
2.2.1. Débitage	6
2.2.2. Façonnage	9
3. Autres vestiges	12
4. Faune	12
4.1. Déblais	12
4.2. Couche moustérienne	13
IV. <u>Conclusion</u>	13
Bibliographie sommaire	15
Liste des illustrations	15